



Une région pleine de possibilités : Marché d'Ezulwini, eSwatini (Swaziland).

«En 2017, nous avons assisté à une résurgence sans précédent de mouvements pour les droits des femmes, l'égalité, la sécurité et la justice. Le travail sans relâche des activistes a été au centre de cet élan mondial et partout dans le monde, les femmes continuent à démontrer la force de toutes leurs voix réunies qui parlent d'une seule voix. Ensemble, nous réclamons des opportunités et la transparence, puisant notre dynamisme des réseaux locaux et forgeant des coalitions, qui s'étirent jusqu'aux leaders des gouvernements, du monde des affaires et des institutions communautaires», extrait de la préface du Dr Phumzile Mlambo-Ngcuka, directrice exécutive de l'ONU-Femmes, intitulée *Il Est Temps !*, publiée dans le rapport annuel d'ONU-Femmes 2018.

L'année 2018 marque le 10e anniversaire du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement, de même que celui du Baromètre annuel compilé par la *Southern African Gender Protocol Alliance*. C'est aussi l'année au cours de laquelle, encensées par le flot d'allégations de harcèlement sexuel contre l'homme d'affaires devenu président des Etats-Unis Donald Trump, et d'autres célébrités, des femmes éminentes ont pu exprimer leurs voix à travers les campagnes #MeToo (Moi Aussi), #TimesUp (Le Temps est écoulé) et sur bien d'autres réseaux sociaux, qui placent carrément l'égalité du genre à l'agenda mondial.

Brisant sa tradition de désignation de *Personne de l'Année 2017* (habituellement un homme), le magazine

*Time* a nommé ces «Briseuses de Silence» *Personnes de l'Année 2017*. En Afrique du Sud, l'assassinat de Karobo Mokwena par son partenaire, également bien amplifié par les réseaux sociaux, a donné naissance à la campagne des robes noires et rouge à lèvres vermillon #CountMeln (Compte sur moi), au débat #MenAreTrash (Les hommes sont des ordures) et à la réaction #NotInMyName (Pas en mon nom) émanant d'hommes progressistes. Mondialement, le mouvement #SheDecides (Elle décide) a placé un accent renouvelé sur l'impératif de permettre aux femmes, et en particulier aux plus jeunes d'entre elles, d'avoir le contrôle sur leur santé sexuelle et reproductive et sur leur bien-être. Ce mouvement galvanise le soutien à travers le monde pour *Se Mettre Debout, S'exprimer, Changer les Règles et Déverrouiller les Ressources*.

Cette année, la *Southern Africa Gender Protocol Alliance* lance la campagne #SheDecidesSouthernAfrica (Elle décide Afrique australe), en mettant en avant la santé et les droits sexuels et reproductifs (SRHR) et publie un Baromètre qui sera lancé lors de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence. Bienvenue en 2018 et dans un monde où les femmes et les jeunes filles arrivent finalement à s'exprimer, à choisir et à avoir le contrôle sur leur corps ! Bienvenue aussi dans un monde et dans une région où il semblerait que pour chaque pas en avant en faveur de l'égalité du genre, il y ait deux pas de recul.

**PROGRES ENREGISTRES DANS L'APPLICATION DU PROTOCOLE DE LA SADC SUR LE  
GENRE DURANT LA DERNIERE DECENNIE<sup>1</sup>**

Objectif 2030	Référentiel 2009	Progrès 2018	Variance (Progrès sans les objectifs 2030)
<b>DROITS CONSTITUTIONNELS ET LEGAUX</b>			
15 Constitutions font la promotion de l'égalité du genre	7	13	2 (Botswana et Seychelles)
15 Constitutions n'ont pas de clauses de récupération	7	10	5 (Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice et eSwatini ou Swaziland)
15 Constitutions ont des mesures spéciales pour la promotion de l'égalité du genre	9	13	2 (Angola, Botswana)
15 pays ont dépénalisé l'homosexualité	1	4 (RDC, Mozambique, Afrique du Sud et Seychelles)	11
L'âge autorisé du mariage pour les filles et les garçons est un minimum de 18 ans dans les 15 pays	8	14	1 (Maurice)
<b>GOVERNANCE</b>			
50 % de femmes parlementaires (moyenne régionale)	25 %	26 %	-24 %
<i>Pourcentage le plus élevé de femmes parlementaires</i>	Afrique du Sud (42 %)	Afrique du Sud (41 %)	-9 %
<i>Pourcentage le plus bas de femmes parlementaires</i>	RDC (8 %)	RDC (8 %)	-42 %
50 % de femmes siégeant au conseil des ministres (moyenne régionale)	21 %	20 %	-30 %
<i>Pourcentage le plus élevé de femmes ministres</i>	Afrique du Sud (42 %)	Afrique du Sud (50 %)	-0 %
<i>Pourcentage le plus bas de femmes ministres</i>	Maurice (10 %)	Lesotho, RDC (10 %)	-40 %
50 % de femmes dans les collectivités locales (moyenne régionale)	23 %	23 %	-27 %
<i>Pourcentage le plus élevé de femmes dans les collectivités locales</i>	Lesotho (58 %)	Namibie (48 %)	-1 %
<i>Pourcentage le plus bas de femmes dans les collectivités locales</i>	Maurice (6 %)	RDC (6 %)	-44 %
<b>EDUCATION</b>			
Nombre égal de filles et de garçons inscrits au primaire dans tous les 15 pays	5	13	2 (Angola et Malawi)
Nombre égal de filles et de garçons inscrits au secondaire dans tous les 15 pays		8	8 (Botswana, RDC, Lesotho, Namibie, Seychelles, Swaziland, Tanzanie et Zambie)
Nombre égal de femmes et d'hommes inscrits en études universitaires dans tous les 15 pays	7	11	5 (Botswana, RDC, Maurice, Seychelles et Afrique du Sud)
Les filles et les garçons ont accès à un développement de la petite enfance de qualité dans tous les 15 pays	N/A	11	4 (Angola, Seychelles, Tanzanie et Zambie <sup>2</sup> )
<b>ECONOMIE</b>			
Les 15 pays ont un Indice <sup>3</sup> de Développement Humain supérieur à 0.7	2 (Maurice et les Seychelles)	2 (Maurice et les Seychelles)	13
50 % de femmes dans les instances de décisions économiques	18 %	20 %	-30 %
<i>Pourcentage le plus élevé de femmes dans les instances de décisions économiques</i>	44 % (Botswana)	44 % (Botswana)	-6 %
<i>Pourcentage le plus bas de femmes dans les instances de décisions économiques</i>	13 % (Madagascar)	None (Maurice)	-50 %
L'écart le plus bas en termes de pourcentage entre les revenus des femmes et des hommes	12 % (Namibie)	12 % (Botswana)	12 %
L'écart le plus élevé en termes de pourcentage entre les revenus des femmes et des hommes	58 % (Maurice)	54 % (eSwatini ou Swaziland)	54 %
<b>Violence basée sur le genre (VBG)</b>			
Législations sur la violence domestique dans les 15 pays	9	12	3 n'ont pas de législations (RDC, Lesotho et Tanzanie)
Législations sur les agressions sexuelles dans les 15 pays	7	13	2 n'ont pas de législations (Angola et Seychelles)
Les 15 pays disposent d'établissements spécialisés incluant des espaces de sûreté et des abris sûrs	3	14	1 n'a pas d'établissement spécialisé (Seychelles)
Un traitement complet incluant la prophylaxie post-exposition (PPE) dans les 15 pays	3	15	0
Un plan d'action national dans les 15 pays	7	15	0
Des études avec des données de base relatives à la violence basée sur le genre ou la violence envers les femmes, disponibles dans les 15 pays	Aucun	7	8 n'ont pas d'études avec des données de base (Angola, RDC, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland et Tanzanie)
<b>SANTE</b>			
Pourcentage le plus élevé d'utilisation de contraceptifs parmi les femmes sexuellement actives	Afrique du Sud (65 %)	Maurice (76 %)	-24 %
Pourcentage le plus bas d'utilisation de contraceptifs parmi les femmes sexuellement actives	Angola (6%)	Mozambique (12 %)	-88 %
Taux de mortalité maternelle le plus élevé pour 100 000 naissances	Angola (1 400)	RDC (693)	
Taux de mortalité maternelle le plus bas pour 100 000 naissances	Maurice (13)	Seychelles (0)	
Pourcentage le plus élevé de naissances assistées par du personnel médical qualifié	Maurice (100 %)	Maurice et les Seychelles (100 %)	0
Pourcentage le plus bas de naissances assistées par du personnel médical qualifié	Angola/Tanzanie (46 %)	Madagascar (44 %)	-56 %
Pourcentage le plus élevé de personnes qui estiment qu'une femme devrait pouvoir décider de se faire avorter au cours des trois premiers mois de grossesse		Angola (52 %)	-48 %

Objectif 2030	Référentiel 2009	Progrès 2018	Variance (Progrès sans les objectifs 2030)
Pourcentage le plus bas de personnes qui estiment que la femme devrait pouvoir décider de se faire avorter au cours des trois premiers mois de grossesse		Madagascar (13 %)	
Pourcentage le plus élevé dans la couverture en assainissement	Maurice/ Seychelles (100 %)	Seychelles (98 %)	-2 %
Pourcentage le plus bas dans la couverture en assainissement	Madagascar (14 %)	Madagascar (12 %)	-38 %
<b>VIH ET SIDA</b>			
Pourcentage le plus élevé de femmes vivant avec le VIH	Namibie (68 %)	Tanzanie (61 %)	-11 %
Pourcentage le plus bas de femmes vivant avec le VIH	Maurice (15 %)	Maurice (28 %)	+32 %
Couverture la plus élevée de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME)	Seychelles (99 %)	Seychelles 100 %	0
Couverture la plus basse de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME)	Madagascar (3 %)	Madagascar (11 %)	-89 %
Pourcentage le plus élevé de personnes sous traitement antirétroviral	Namibie (68 %)	eSwatini ou Swaziland (85 %)	-15 %
Pourcentage le plus bas de personnes sous traitement d'antirétroviral	Madagascar (3 %)	Madagascar (7 %)	-93 %
Pourcentage le plus élevé de femmes ayant une connaissance approfondie du VIH	Afrique du Sud (95 %)	Seychelles (100 %)	0
Pourcentage le plus bas de femmes ayant une connaissance approfondie du VIH	Angola (7 %)	RDC (17 %)	-83 %
<b>PAIX ET SECURITE</b>			
Les 15 pays ont un plan d'action national englobant la résolution du conseil de sécurité des Nations Unies	1	3 (RDC, Angola Namibie)	12
Les 15 pays disposent de données ventilées par sexe	5	14	1 (Madagascar)
Pourcentage le plus élevé de femmes dans le secteur de la défense	Afrique du Sud (24 %)	Afrique du Sud (30 %)	-20 %
Pourcentage le plus bas de femmes dans le secteur de la défense	RDC (3 %)	RDC (3 %)	-47 %
Les 15 pays disposent de données ventilées par sexe sur la force policière	6	15	0
Pourcentage le plus élevé de femmes dans la force policière	Afrique du Sud (21 %)	Seychelles (39 %)	-11 %
Pourcentage le plus bas de femmes dans la force policière	Mozambique (7 %)	RDC (6 %)	-44 %
15 pays ont des femmes au sein des forces de maintien de la paix	7	8	7 (Angola, RDC, Lesotho, Maurice, Mozambique, Seychelles et eSwatini ou Swaziland)
Pourcentage le plus élevé de femmes au sein des forces du maintien de la paix	Namibie (46 %)	Zimbabwe (35 %)	-15 %
Pourcentage le plus bas de femmes au sein des forces du maintien de la paix	Tanzanie (6 %)	RDC (aucun)	-50 %
<b>MEDIA</b>			
Pourcentage de femmes comme sources (régional)	19 %	20 %	-30 %
Pourcentage le plus élevé de femmes comme sources	1 Lesotho (32 %)	2 Botswana et Seychelles (28 %)	-32 %
Pourcentage le plus bas de femmes comme sources	2 Mozambique et Zambie (14 %)	1 RDC (6 %)	-44 %
% de femmes dans la direction	27 %	34 %	-16 %
Pourcentage le plus élevé de femmes dans la direction	1 Lesotho (52 %)	1 Lesotho (53 %)	+3 %
Pourcentage le plus bas de femmes dans la direction	RDC (10 %)	RDC (17 %)	-23 %
<b>CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>			
50 % de femmes dans les organes de décisions traitant du changement climatique	24 %	25 %	-25 %
La plus haute représentation	Zambie (60 %)	Zimbabwe (50 %)	0
La plus basse représentation	Seychelles (0)	RDC, Tanzanie (0)	-50 %
% de femmes comme sources sur le changement climatique	27 %	27 %	-23 %
Les 15 pays ont ratifié le traité sur le changement climatique mondial (Accords de Paris)	13 pays	14 pays	1 pays (Tanzanie)
Les 15 pays ont des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique sensibles au genre (MERF)	Pas mesuré au cours de cette période	Preuves sporadiques	15 pays
<b>APPLICATION</b>			
Les 15 pays ont signé le Protocole et sa version amendée	13 pays (Protocole)	9 pays <sup>4</sup> (Protocole amendé)	-6 pays (Malawi Maurice, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud et Zambie)
Connaissance du Protocole (régional)	49 %	48 %	-1 %
Connaissance la plus élevée du Protocole	70 % (Swaziland)	58 % (Swaziland, Lesotho)	-42 %
Connaissance la plus faible du Protocole	35 % (Zimbabwe, Maurice)	37 % (Angola)	-63 %
Progrès dans le score du genre - PSG (attitudes - moyenne régionale)	53 %	61 %	8 %
PSG le plus élevé	Maurice (65 %)	76 % (Seychelles)	-24 %
PSG le plus bas	Mozambique (49 %)	51 % (Mozambique et Angola)	-49 %

<sup>1</sup> Indicateurs extraits du Baromètre.

<sup>2</sup> Aucune statistique disponible.

<sup>3</sup> 0 = pas de développement humain; 1 = développement humain optimal.

Basé sur : L'espérance de vie à la naissance; Moyenne des années de scolarisation; Années attendues de scolarisation, Revenu national brut par tête d'habitant.

<sup>4</sup> SARDC (juin 2017) SANF 17 no 23 disponible sur <https://www.sardc.net/en/southern-african-news-features/sadc-gender-ministers-to-review-progress-on-regional-gender-development/> (Consulté le 25 juillet 2017).



Les membres de la SADC Gender Protocol Alliance au cours de la réunion stratégique annuelle en 2017.  
Photo: Thandokuhle Dhlamini

L'Afrique australe est riche en engagements et en activisme. En 2005, les activistes du genre ont démarré une campagne qui a mené à l'adoption en 2008 du Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement: l'unique instrument sous régional au monde reliant tous les engagements africains et mondiaux envers l'égalité du genre et qui les valorise à travers ce Protocole juridiquement contraignant avec des objectifs initiaux alignés sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement. La *Southern African Gender Protocol Alliance* qui regroupe des réseaux de promotion des droits des femmes dans tous les 15 pays de la SADC, de même que des organisations non gouvernementales intersectorielles, a réalisé le Baromètre, qui est depuis publié annuellement.

En 2014, l'Alliance a lancé une campagne pour la mise à jour du Protocole en conformité avec les Objectifs de Développement Durable, l'Agenda pour l'Afrique 2063 et Beijing Plus 20. Le Protocole de la SADC sur le Genre est un des deux Protocoles de la SADC (il y en a 27) qui a été amendé et le seul qui s'accompagne d'un Cadre de Monitoring et d'Evaluation des Résultats.

Par rapport au chapitre 11 sur l'Application, tous les 15 pays membres de la SADC<sup>5</sup>, excepté Maurice, ont signé le Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement mais seuls dix d'entre eux ont signé le Protocole amendé. Un pays supplémentaire doit signer le Protocole amendé pour qu'il ait force de loi. Cela signifie que deux ans après l'actualisation du Protocole de la SADC sur le Genre en 2016, il n'a toujours pas force de loi.

En tant que pays qui occupera la présidence de la SADC, il est attendu de la Namibie qu'elle devienne le 11e pays à le signer afin que le Protocole amendé ait force de loi et entre en vigueur. Au moment de la rencontre entre les ministres du Genre en juin, seuls sept pays (le Botswana, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les

Seychelles et le Zimbabwe) ont soumis leur rapport bisannuel. Le secrétariat de la SADC a qualifié les rapports soumis tardivement de «problématique récurrente».

Au niveau local, 363 Centres d'Excellence du Genre au sein des collectivités locales soutiennent l'égalité du genre. Sept pays ont organisé des sommets sur le Protocole de la SADC@l'œuvre entre novembre 2017 et juin 2018, le Swaziland et l'Afrique du Sud organisant même un sommet conjoint. Ce qui a résulté en 406 meilleures pratiques sur comment le Protocole de la SADC sur le Genre est appliqué, en particulier au niveau local.

Chaque année, l'Alliance gère le Score sur les Progrès du Genre (SPG) qui mesure les attitudes vis-à-vis du genre dans la région. En 2016, l'Alliance ajoutée cinq questions sur des sujets difficiles comme le travail sexuel et l'orientation sexuelle. En 2018, la région a enregistré un score de 61 %, soit un pourcentage de 8 % supérieur que le score de 2016 qui était à 53 %. Les réponses aux questions individuelles reflètent les contradictions dans les sociétés de l'Afrique australe. Par exemple, 55 % des personnes interrogées ont dit qu'il faudrait accorder un traitement égal aux femmes comme aux hommes. Cependant, 56 % des sondés estiment qu'une femme doit obéir à son mari!

Et 30 % des personnes interrogées considèrent l'homosexualité comme une maladie. Considérant le degré élevé d'homophobie dans la région, cela fait chaud au cœur de voir que 70 % des sondés ne sont pas de cet avis.

Seuls 32 % des sondés estiment qu'une femme peut interrompre sa grossesse durant les trois premiers mois. Ceci indique qu'il y a encore beaucoup d'éducation publique et de sensibilisation à faire par rapport à l'Interruption Volontaire de Grossesse. Alors qu'il est encourageant de voir que les scores les plus bas ont trait à des questions comme «si un homme bat sa femme, cela indique qu'il l'aime», c'est triste que près d'un cinquième des sondés approuvaient ou étaient entièrement d'accord avec cet énoncé.

Globalement, ces résultats démontrent qu'il y a encore un grand décalage entre les cadres normatifs et les attitudes patriarcales qui entraînent les inégalités du genre.

<sup>5</sup> Il est prévu que les Comores deviennent le 16e membre en août.

Le Baromètre utilise deux mesures pour évaluer les progrès, les deux ayant été actualisées en 2016 pour qu'elles soient conformes avec le Protocole amendé. L'Indice de Développement de la SADC sur le Genre (SGDI) qui englobe 36 indicateurs empiriques (tels que le nombre de femmes parlementaires) allant jusqu'à un coefficient de 100. La Carte de Score des Citoyens est dérivée du score des résultats contre les objectifs par près de 10 000 femmes et hommes à travers la région. Reflétant la performance morose, en 2018, le SGDI est à 59 %, soit un pourcentage de 1 % inférieur au score de 2017. La CSC est à 62 %, soit un pourcentage de 3 % inférieur au score de l'an dernier. Ce qui suit sont les points saillants des feux rouges et verts du Baromètre 2018 :

**Droits constitutionnels et légaux:** Les gouvernements continuent à envoyer des messages contradictoires par rapport aux droits des femmes. Durant la dernière décennie, 11 pays de la région ont entrepris des réformes constitutionnelles. Tous excepté le Botswana et les Seychelles ont désormais des références spécifiques pour promouvoir l'égalité du genre. Mais cinq pays (le Botswana, le Lesotho, le Malawi, Maurice et le Swaziland ou eSwatini) ont des clauses de reprises qui accordent des précédents juridiques aux dispositions coutumières pouvant saper l'égalité du genre.

Maurice refuse encore de signer le Protocole car ce pays n'est pas d'accord que l'âge minimum pour le mariage des filles soit à 18 ans. Ce pays cite des dispositions religieuses pour autoriser des mariages précoces et ce, en dépit des pressions qui montent pour mettre fin à ces mariages. A travers la région, la domestication de la loi type de la SADC ayant trait à l'éradication du mariage précoce et à la protection des enfants déjà mariés a été très lente.

Alors que l'eSwatini ou le Swaziland a promulgué des législations contre la violence basée sur le genre et sur la participation politique, la monarchie a décrété que les veuves encore affligées par un deuil ne seraient pas autorisées à participer aux élections générales de 2018, qui doivent avoir lieu à la fin de l'année. Seules les veuves qui sont en deuil depuis au moins deux ans et qui ont été «purifiées» seront autorisées à y participer.

L'homophobie se déchaîne encore dans la région. Bien que se flattant d'être le seul pays au monde ayant une Constitution qui reconnaisse l'orientation sexuelle (l'Afrique du Sud), seuls trois autres pays de la région (Mozambique, RDC et Seychelles) ont dépénalisé l'homosexualité. Mais dans une décision progressive, la Haute Cour du Botswana a ordonné au gouvernement de modifier le sexe d'une femme transgenre sur ses papiers d'identité alors qu'initialement, le gouvernement refusait de le faire.

Une autre victoire pour la justice du genre : la Haute Cour du Lesotho a décrété que les forces de défense n'avaient pas le droit de licencier les femmes soldats,

qui étaient enceintes durant leurs cinq premières années d'embauche alors que c'est toujours stipulé ainsi dans les règlements de l'armée. Ce qui constitue un important précédent étant donné que plusieurs forces de défense de la région ont des règlements similaires.

**Gouvernance:** Au cours de l'année dernière, trois pays ont organisé des élections : l'Angola (au niveau national); l'eSwatini ou le Swaziland (au niveau local et urbain) et le Lesotho (au niveau local). En Angola comme au Lesotho, le pourcentage de femmes participant à ces élections a respectivement décliné de 38 % à 30 % et de 49 % à 40 %. La représentation des femmes parlementaires au sein de la SADC est de 26 %, un point de pourcentage inférieur qu'au départ en 2009 mais de deux points de pourcentage supérieurs que la moyenne mondiale et subsaharienne de 24 %. La représentation des femmes au conseil des ministres au sein de la région est plus faible, soit de 20 %. Ceci est également vrai au niveau des collectivités locales (23 %).

Ouvrant la voie à une nouvelle catégorie de jeunes femmes leaders, Fadzayi Mahere, la candidate indépendante du faubourg Mount Pleasant à Harare, qui est aussi une avocate formée à Cambridge, s'est battue contre la dérision dont elle a fait l'objet par rapport à son célibat sur les réseaux sociaux. Elle a répliqué par des tweets disant : «Le mariage, bien que souvent une belle chose, n'est pas une réalisation. Il n'est pas un critère de qualification pour une charge publique. Il n'est pas un facteur pertinent d'évaluation pour dire si une personne réussira ou pas. Le caractère propre est le test véritable. Grace (Mugabe) était après tout mariée.»

En tant que membre important de #ThisFlag Movement qui a galvanisé l'opinion publique contre Mugabe, le slogan de Mahere était «L'avenir de l'Afrique est brillant et il est jeune.» Défiant le réseau des anciens, majoritairement masculin, à travers une utilisation prolifique des réseaux sociaux, elle mène une campagne agréablement moderne réclamant une gouvernance propre sous le hashtag #Bethechange (Etre le changement).



Cinq autres pays auront des élections en 2018 : la RDC (tripartites), Madagascar (tripartites), eSwatini (nationales), le Mozambique (local) et le Zimbabwe (tripartites). Six autres pays organiseront des élections en 2019 : le Mozambique (nationales), le Malawi (nationales), Maurice (nationales), l'Afrique du Sud (nationales et provinciales), le Botswana (nationales et locales), la Namibie (nationales, régionales et locales). La période qui vient est donc propice pour un maximum d'efforts en faveur de la campagne des 50/50. Des mesures spéciales et des systèmes électoraux favorables constituent la meilleure assurance pour une hausse de la représentation des femmes à tous les niveaux de la politique.

Alors que le Baromètre 2018 allait sous presse, tout indiquait que l'on se souviendra de ces élections zimbabwéennes avec quatre candidates à cette présidentielle, comme celles où les femmes ont pu s'exprimer mais ont échoué à faire une avancée électorale significative. Ces élections entachées par la violence et la misogynie ont tout de même été les témoins de la participation de nouvelles jeunes candidates, qui ont répliqué aux discours haineux par une logique calme. Les jeunes femmes ont aussi innové en demandant un quota de 25 % pour leurs semblables.

**Education:** Un développement encourageant pendant la dernière décennie a été le rétrécissement de l'écart du genre dans le secteur éducatif. Comme indiqué dans le tableau de suivi, sur les 15 pays de la SADC, 13 ont désormais un taux d'inscription égal entre filles et garçons au niveau primaire (en comparaison à cinq au départ), 8 au niveau secondaire (en comparaison à sept au départ) et 11 au niveau universitaire (en comparaison à 7 au départ) Les taux d'alphabétisation sont dans une fourchette acceptable pour la plupart des pays de la région avec quelques rares exceptions (les femmes en Angola, au Malawi et au Mozambique et les femmes et les hommes de 65 ans à monter à travers la région).

Mais la main d'œuvre infantile continue à maintenir de jeunes enfants hors du système scolaire. Plus de 20 %



Marche de protestation contre les meurtres rituels au Swaziland.  
Photo: Zethu Shongwe

des enfants âgés de sept à 14 ans passent leurs journées au travail au lieu d'étudier et ce, dans neuf pays de la SADC. Les grossesses adolescentes, la violence dans les écoles, la main d'œuvre infantile et des infrastructures physiques insuffisantes continuent d'impacter sur l'apprentissage, l'inscription, les performances et les taux de réussite. L'enseignement est aussi un défi critique pour la région. Il y a peu d'enseignants qualifiés au niveau secondaire et dans certains pays, cette situation prévaut au niveau primaire.

Ce Baromètre demande l'inclusion dans l'éducation pendant que les preuves indiquent que les Etats membres de la région ont échoué à mettre en place des environnements favorables à tous les enfants, incluant ceux porteurs d'un handicap.

**La justice économique :** Durant la dernière décennie, la représentation des femmes dans les instances de décisions économiques a simplement augmenté par un pourcentage d'un point, soit de 19 % à 20 %. Le Botswana, avec 44 %, a le pourcentage le plus élevé de femmes dans les instances de décisions économiques alors qu'à Maurice, il n'y a aucune femme dans les instances de décisions économiques selon l'évaluation de ce Baromètre<sup>6</sup>.

D'un autre côté, Maurice et les Seychelles sont les deux seuls pays de la région à avoir un Indice de Développement Humain supérieur à 0.7 % (1 indiquant un développement optimal d'espérance de vie à la naissance, une scolarisation moyenne et un revenu national brut par tête d'habitant). Cette situation est identique à celle d'il y a dix ans, indiquant ainsi que la croissance économique connue par plusieurs pays ne se reflète pas dans le développement, ce qui constitue un signal inquiétant pour l'égalité du genre.

Les questions de justice fiscale ont pris de la vitesse au sein des mouvements de femmes de la SADC avec l'Alliance s'associant à Femnet pour attirer l'attention sur les effets des mouvements illicites de capitaux sur les femmes et les filles. Les preuves sur le terrain indiquent que ces flux illicites de capitaux sabotent la possibilité de réduire et clore les écarts financiers, qui entravent la réalisation de l'égalité du genre et les droits des filles et des femmes.

**VBG:** durant la dernière décennie, un progrès considérable a été noté en matière de promulgation de législations progressistes. Sur les 15 pays, 13 ont des législations contre les agressions sexuelles (en comparaison à sept au départ, l'eSwatini ou le Swaziland, étant le plus récent) et 12 sur la violence domestique (en comparaison à neuf au départ). Tous les pays de la SADC ont désormais des plans d'actions nationaux pour éliminer la violence basée sur le genre (en comparaison à sept au départ).

<sup>6</sup> Ministre, vice-ministre et secrétaires permanents au sein des ministères des Finances, du Plan, du Commerce et de l'industrie, de même que les gouverneurs et leurs adjoints des banques de réserve.

Sept pays ont mené des études de base sur la violence envers les femmes. Le Botswana et les Seychelles ont étudié aussi bien la violence envers les femmes que celle envers les hommes, permettant une réponse éclairée et spécifique au genre. Ces études indiquent qu'une femme sur trois au moins dans la région a vécu une forme de violence durant son existence. La violence émotionnelle, qui est la forme de violence la plus courante, est celle qui est la moins rapportée à la police. Les abus physiques et sexuels sont insuffisamment dénoncés. Il y a peu ou aucun soutien gouvernemental par rapport à la prévention et aux places de sécurité et aux abris sûrs.

Un travail novateur à l'échelle communautaire à travers les Centres d'Excellence du Genre au sein des collectivités locales montre des signes prometteurs d'élimination de la violence communauté par communauté. Ces communautés soutiennent la Campagne Soleil Levant - une formation en entrepreneuriat pour les survivantes de violence basée sur le genre, établissant ainsi un lien entre l'autonomisation économique et des solutions durables contre la violence basée sur le genre. Mais la volonté politique et le leadership sont essentiels pour lutter contre cet abus des droits humains, qui s'est tellement normalisé qu'il figure à peine dans le discours politique.

**Santé et droits sexuels et reproductifs:** La région a enregistré des progrès lents en matière de santé durant la dernière année. La mortalité maternelle à travers presque toute la région de la SADC, à l'exception de Maurice et des Seychelles, est élevée à un point inacceptable et décline tellement lentement qu'elle n'arrive même pas à remplir l'objectif du SGD de 70 pour 100 000 naissances. La qualité des services disponibles pour les femmes, incluant les niveaux de compétences et de motivation des fournisseurs de services reçoivent plus d'attention.

Seules l'Afrique du Sud et le Mozambique ont des législations autorisant l'Interruption Volontaire de Grossesse sur demande. A la fin de 2017, Madagascar a voté une loi sur la santé reproductive et le planning familial après qu'une disposition, qui aurait autorisé l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), a été enlevée. Et l'Angola a révoqué une législation votée au début de 2018, qui aurait rendu l'IVG illégale après que les femmes ont organisé une marche de protestation à cet effet.

Au cours de l'année passée, il y a eu une attention significative sur la santé menstruelle et sur l'hygiène comme des questions essentielles de santé et de droits sexuels et reproductifs. L'attention repose particulièrement sur les jeunes femmes mais il est reconnu qu'il y a aussi des questions relatives aux femmes plus âgées et sur la ménopause qui doivent être traitées.



La police botswanaise marchant contre la VBG. Photo: Keletso Metsing

Comme rapporté l'an dernier, le parlement botswanais a voté pour que des serviettes hygiéniques gratuites soient distribuées dans les écoles.

La Tanzanie a enlevé les taxes sur les serviettes hygiéniques mais le gouvernement tanzanien a déclenché une vague de protestations quand, lors d'un discours public en juin 2017, le président John Magufuli a renforcé l'interdit sur les grossesses adolescentes. Il a mis au défi les groupes de droits humains d'ouvrir des écoles pour de jeunes parents, arguant que le gouvernement fournit lui une éducation gratuite aux étudiants «*qui veulent vraiment étudier*».

**VIH et SIDA:** La SADC demeure à l'épicentre de l'épidémie de VIH. Bien que les taux de nouvelles infections déclinent, au taux actuel du déclin, la région enregistrera encore au moins 570 000 nouvelles infections annuellement (plus que le double de l'objectif). L'inégalité du genre est encore un puissant vecteur de la pandémie : 59 % des nouvelles infections au sein de l'Afrique australe concernent des femmes mais 53 % des décès liés au SIDA concernent les hommes. Les femmes de 15 à 24 ans constituent seulement 10 % de la population totale mais 26 % des nouvelles infections au VIH.

Un effort considérable est actuellement fait dans plusieurs aspects de la prévention incluant une éducation sexuelle complète, la circoncision médicale volontaire, les services en continue de réduction de risques, de distribution de préservatifs, de prophylaxie post-exposition et de prévention de la transmission de la mère à l'enfant aux populations clés. Alors que la plupart des pays de la région enregistrent des progrès par rapport aux objectifs<sup>7</sup> 90-90-90 de l'ONUSIDA, Madagascar, l'Angola et la RDC ont encore besoin de soutien et de ressources.

Une attention plus grande est accordée aux adolescents, en particulier aux filles du fait que le taux d'infection est généralement trois fois plus élevé chez elles que chez les adolescents. Un nombre d'études a montré que des petits transferts d'argent, couplés à des soins par

<sup>7</sup> Le programme de l'ONUSIDA destiné à diagnostiquer 90 % de toutes les personnes séropositives, de fournir une thérapie antirétrovirale à 90 % de ceux diagnostiqués séropositifs et d'atteindre la suppression de la charge virale pour 90 % des personnes séropositives traitées d'ici 2020.

les adultes et une fréquentation régulière de l'école secondaire, sont associés à une incidence plus basse du VIH, de même qu'une meilleure adhésion des adolescentes et des adolescents aux traitements. Le nombre grandissant de personnes ayant besoin de traitements réclame un soin différentiel au sein de la communauté, dispensé par des pourvoyeurs de soins communautaires qui ont besoin de formation, de soutien, de fournitures, de rémunération salariale et de reconnaissance.

**Paix et sécurité:** Alors que l'Afrique australe est devenue une région plus pacifique qu'il y a dix ans, des préoccupations par rapport à la sécurité ont émergé en RDC, à Madagascar et au Zimbabwe. La RDC n'a pas organisé des élections en 2017. Elle demeure dans un état de précarité avec des élections reprogrammées pour décembre 2018. De violentes protestations ont émergé à nouveau à Madagascar à propos de ses nouvelles lois électorales menant à un renvoi des élections. Au Zimbabwe, l'ancien vice-président Emmerson Mnangagwa a évincé Robert Mugabe comme président après un règne de 38 années, qui a mis ce pays à genoux. Et ce faisant, il a ouvert la voie à des élections crédibles.

Le secrétariat de la SADC a adopté un Cadre Régional pour l'Intégration du Genre dans l'organe de la SADC. Il demande à tous les pays de la SADC d'adopter des plans d'actions nationaux sur les Femmes, la Paix et la Sécurité. Cependant, les progrès dans ce domaine ont été très lents. Seuls la RDC et l'Angola ont adopté un plan d'action national avec la résolution 1325 des Nations Unies alors que la Namibie valide actuellement son plan d'action national.

Quatorze pays en comparaison à cinq au départ, ont désormais des données accessibles au public sur les femmes engagées dans le secteur de la sécurité. L'Afrique du Sud (30 %) a le pourcentage le plus élevé de femmes dans le secteur de la défense alors qu'il y a dix ans, ce pourcentage était de 24 %. Durant la dernière décennie, la RDC a enregistré le pourcentage le plus faible de femmes dans la défense, soit 3 %. Les femmes dans les services de police vont de 6 % en RDC à 39 % aux Seychelles.

**Médias:** La révision de la condition de la femme lors de la 62e session de la Commission sur le Statut de la Femme des Nations Unies s'est concentrée sur la participation de la femme et son accès aux médias. Le rôle que les médias peuvent jouer dans la réalisation de l'égalité du genre et dans l'autonomisation des femmes et des filles a été reconnu. Le pourcentage de femmes comme sources dans les médias est la mesure la plus importante de l'expression féminine. L'Etude sur

les Progrès du Genre dans les Médias (GMPs) montre que les femmes comme sources ont augmenté par seulement 3 %, soit de 17 % en 2003 à 20 % en 2015.

La région a connu une hausse encourageante de femmes figurant à la direction des médias, de 27 % à 34 %. Les campagnes #MeToo et #TimesUp ont revitalisé les discussions à propos de la discrimination du genre et du harcèlement sexuel dans l'industrie des médias et celle du cinéma.

**Changement climatique:** L'ajout du genre et du changement climatique dans le Protocole en 2015 est un élément majeur. Les événements météorologiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations constituent une menace croissante pour les populations et selon les scénarios climatiques, leurs fréquences et leur intensité continueront d'augmenter. Les femmes et les filles constituent la majorité de ceux affectés par les effets du changement climatique et la dégradation environnementale et pourtant, ce sont elles qui ont les moins de chances d'avoir accès aux ressources environnementales.

Parallèlement à la réduction projetée de pluviosité et la hausse des températures à travers plusieurs grandes parties de la région, les experts s'attendent à ce que le changement climatique affecte la productivité dans le secteur agricole<sup>8</sup> de façon significative. Dans la région de la SADC, 77 % des populations se fient à ce secteur pour l'emploi et les revenus. De ce fait, le changement climatique représente une menace sérieuse à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance, en particulier parmi les groupes pauvres de la population vivant en régions rurales. Cependant, les femmes peuvent constituer de puissants agents de changement dans la transition à et dans la promotion d'énergies renouvelables. Alors que les femmes possèdent moins de 10 % de biens fonciers, elles sont des directrices essentielles pour l'environnement.

**Perspectives d'avenir:** Une application efficace du Protocole amendé de la SADC sur le Genre demande un engagement systématique de la SADC, des Etats membres et des acteurs non étatiques. Le renforcement des programmes sur le genre au niveau local a le pouvoir de raviver la mise sur pied du mouvement et d'amplifier la voix des femmes. Pouvoir collecter des données exactes pour faire le monitoring des progrès est critique dans le soutien de l'élan collectif. Depuis l'adoption historique du Protocole de la SADC sur le Genre il y a dix ans, l'Alliance avance que l'action et les résultats sont plus que jamais importants.



<sup>8</sup> <https://www.giz.de/en/worldwide/53743.html>